

Province de Québec,  
MRC de Pierre-De Saurel,  
Municipalité de Saint-David.

Séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-David, tenue le 1<sup>er</sup> décembre 2020, à huis clos, à la salle de Conseil de l'hôtel de ville de Saint-David, situé au 16, rue Saint-Charles à Saint-David.

Sont présents, M. le Maire Michel Blanchard qui assiste à la séance par visioconférence, les conseillères Colette Lefebvre-Thibeault et Linda Cournoyer ainsi que les conseillers Gilles Hébert, Pier-Yves Chapdelaine, Robert Émond et Stéphane Mélançon, tous formant quorum sous la présidence de M. le Maire. La directrice générale et secrétaire-trésorière Sylvie Letendre est également présente.

#### Ouverture de la séance

Considérant le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

Considérant que cet état d'urgence a été prolongé par des périodes additionnelles de dix jours;

Considérant l'arrêté 2020-04 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet au conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication;

Considérant qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance;

Il est proposé par Michel Blanchard et résolu que ce Conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos.

Adopté à l'unanimité.

2020-12-208

#### Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Linda Cournoyer, appuyé par Robert Émond et résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que lu.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

Dépôt du Registre des déclarations visées par la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale et par le règlement numéro 581-2018 concernant le Code d'éthique et de déontologie des élus de la Municipalité de Saint-David.  
Ce registre ne contient aucune inscription.

2020-12-209

#### Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 novembre 2020

Considérant que chaque membre du conseil a reçu copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 novembre 2020;

Considérant que les délibérations inscrites à ce procès-verbal reflètent fidèlement les décisions du Conseil mais requièrent une modification du montant des comptes à payer, passant de 113 201,51 \$ à 113 375,32 \$;

En conséquence, il est proposé par Colette Lefebvre-Thibeault, appuyé par Stéphane Mélançon et résolu que le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 novembre 2020 soit adopté avec la modification requise au montant des comptes à payer.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

Dépôt du rapport financier au 31 octobre 2020 qui affiche un solde à la caisse de 176 042,97 \$, des dépôts à terme au montant de 1 005 685,82 \$, des ajustements et des chèques en circulation pour un total de 7 098,68 \$, pour un solde aux livres de 1 174 630,11 \$. Le total des revenus d'octobre se chiffre à 166 866,19 \$ et celui des dépenses à 163 294,66 \$.

#### Paiement des comptes

2020-12-210

Présentation de la liste des comptes de la période;

Considérant que le rapport requis à l'article 7 du règlement numéro 576-2017 est inclus à cette liste;

Considérant que la directrice générale et secrétaire-trésorière atteste que la Municipalité dispose des crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses sont projetées;

Il est proposé par Robert Émond, appuyé par Linda Cournoyer et résolu que ce Conseil approuve la liste des comptes à payer pour un montant de 158 027,50 \$ et des comptes payés pour un montant de 90 050,03 \$.

Ladite liste de comptes étant approuvée telle que soumise, la directrice générale et secrétaire-trésorière est autorisée à procéder au paiement desdits comptes.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

Dépôt du registre de correspondance du mois de décembre 2020 qui détaille la correspondance et le courrier électronique reçus du 24 octobre au 24 novembre 2020.

AVIS DE MOTION  
ET DÉPÔT DE  
RÈGLEMENT

Le conseiller Gilles Hébert donne avis de motion qu'à une séance ultérieure du Conseil un projet de règlement sera présenté, pour adoption, afin de décréter l'imposition des taxes pour l'année 2021.  
Il profite de l'occasion pour déposer un projet de ce règlement.

2020-12-211

#### Renouvellement du contrat d'assurance de la municipalité

Considérant que la municipalité est devenue membre de la Mutuelle des Municipalités du Québec;

Considérant que la proposition transmise par la Mutuelle des Municipalités du Québec le 24 novembre 2020 regroupe les assurances de la municipalité, de l'Association des Loisirs de Saint-David et de l'organisme ComUnité;

Considérant qu'une copie des documents de renouvellement du contrat d'assurance de la municipalité a été remise aux membres du Conseil;

En conséquence, il est proposé par Stéphane Mélançon, appuyé par Pier-Yves Chapdelaine et résolu que ce Conseil procède au renouvellement des assurances de la municipalité avec la Mutuelle des Municipalités du Québec pour la période du 31 décembre 2020 au 30 décembre 2021, pour un montant total estimé à 33 526 \$, et affecte cette dépense aux postes budgétaires numéros 02-130-00-422, 02-190-00-422, 02-190-00-423, 02-220-00-421, 02-220-00-424, 02-220-00-429, 02-320-00-424, 02-415-00-422 et 02-701-30-422.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2020-12-212

Reddition de comptes – Programme d'aide à la voirie locale – volet Projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale provinciale (PPA-CE)

Considérant que ce Conseil a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'engage à les respecter;

Considérant que le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et est admissible au PAVL;

Considérant que les travaux ont été réalisés dans l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;

Considérant que les travaux réalisés ou les frais inhérents sont admissibles au PAVL;

Considérant que le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli;

Considérant que la transmission de la reddition de comptes des projets a été effectuée à la fin de la réalisation des travaux ou au plus tard le 31 décembre 2020 de l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;

Considérant que le versement est conditionnel à l'acceptation, par le ministre, de la reddition de comptes relative au projet;

Considérant que, si la reddition de comptes est jugée conforme, le ministre fait un versement aux municipalités en fonction de la liste des travaux qu'il a approuvés; sans toutefois excéder le montant maximal de l'aide tel qu'il apparaît à la lettre d'annonce;

Considérant que les autres sources de financement des travaux ont été déclarées;

Pour ces motifs, il est proposé par Pier-Yves Chapdelaine, appuyé par Robert Émond et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-David approuve les dépenses d'un montant de 21 237 \$ relatives aux travaux d'amélioration réalisés et aux frais inhérents admissibles mentionnés au formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec, et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2020-12-213

Nouvelle entente en lien avec un point de dépôt officiel de l'ARPE-Québec pour les produits électroniques

Considérant que la Municipalité de Saint-David a conclu en 2015 une entente de partenariat avec l'Association pour le recyclage des produits électroniques (ARPE-Québec);

Considérant que cette entente prévoyait la fourniture d'un conteneur sans frais pour le dépôt des produits électroniques par le Réseau Québécois des CFER;

Considérant que ce conteneur a été retiré du territoire de la Municipalité puisque le nombre de produits électroniques déposés ne correspondait pas aux attentes du Réseau;

Considérant que la Municipalité souhaite continuer d'offrir ce service à la population;

En conséquence, il est proposé par Robert Émond, appuyé par Stéphane Mélançon et résolu que ce Conseil :

- autorise la conclusion d'une entente avec l'Association pour le recyclage des produits électroniques visant la mise en place d'un point de dépôt officiel;
- accepte de mettre à la disposition de la population un équipement verrouillé qui permettra la récupération des produits électroniques;
- désigne la directrice générale et secrétaire-trésorière pour signer tout document visant à concrétiser la récupération des produits électroniques sur le territoire de Saint-David.

Adopté à l'unanimité des conseillers et conseillères présents.

2020-12-214

#### Calendrier des séances du Conseil pour l'année 2021

Considérant que l'article 148 du *Code municipal du Québec* prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

En conséquence, il est proposé par Colette Lefebvre-Thibeault, appuyé par Pier-Yves Chapdelaine et résolu :

Que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2021, qui se tiendront le **mardi** et qui débuteront à 20 h :

- |              |               |                        |
|--------------|---------------|------------------------|
| - 12 janvier | - 2 février   | - 2 mars               |
| - 6 avril    | - 4 mai       | - 1 <sup>er</sup> juin |
| - 6 juillet  | - 17 août     | - 14 septembre         |
| - 5 octobre  | - 16 novembre | - 7 décembre           |

Qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par la directrice générale et secrétaire-trésorière, conformément à la loi qui régit la municipalité.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2020-12-215

#### Fermeture des bureaux administratifs pendant la période des fêtes

Il est proposé par Linda Cournoyer, appuyé par Gilles Hébert et résolu que ce Conseil autorise la fermeture des bureaux administratifs durant la période des fêtes, soit du 17 décembre 2020 (18 h) au 6 janvier 2021 (8 h 30).

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2020-12-216

#### Offre de service de PG Solutions pour sauvegarde infonuagique des documents présents sur le serveur

Considérant qu'une sauvegarde infonuagique des données des logiciels comptables est prévue par le contrat d'entretien et de soutien des applications (CESA) offert par PG Solutions;

Considérant que ce Conseil souhaite étendre cette sauvegarde à l'ensemble des documents présents sur le service informatique;

Considérant l'offre de service soumise par PG Solutions;

En conséquence, il est proposé par Pier-Yves Chapdelaine, appuyé par Linda Cournoyer et résolu que ce Conseil retienne l'offre de service numéro 7MSDA50-009630-ED4 soumise par PG Solutions, au montant de 205 \$ plus taxes, dont un montant récurrent de 125 \$, pour une sauvegarde infonuagique 200 Go qui inclut une validation quotidienne des résultats de la sauvegarde et autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière à signer, pour et au nom de la municipalité, tout document en lien avec cette offre.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2020-12-217

Composition du comité en lien avec la Politique des Aînés

Considérant que la Municipalité de Saint-David doit entreprendre la révision de sa Politique des Aînés;

Considérant qu'un appel à tous a été lancé afin de trouver deux aînés pour compléter le comité chargé de la révision de la Politique des Aînés;

En conséquence, il est proposé par Robert Émond, appuyé par Colette Lefebvre-Thibeault et résolu que ce Conseil désigne Mme Linda Cournoyer, responsable des questions familiales et aînées, Mme Sylvie Letendre, directrice générale de la Municipalité, Mme Marie-France Cloutier, présidente du Club de l'Âge d'Or, ainsi que Mme Françoise Bélanger et Mme Angèle Brouillard pour composer le comité chargé de la révision de la Politique des Aînés.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2020-12-218

Demande d'aide financière présentée par le Service d'entraide de Saint-David

Considérant les objectifs que s'est donné le Service d'entraide de Saint-David;

Considérant que le Service d'entraide de Saint-David a fourni un rapport détaillé de ses revenus et dépenses pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2019 et qu'il s'engage à fournir un rapport des revenus et dépenses pour l'année 2020;

En conséquence, il est proposé par Gilles Hébert, appuyé par Pier-Yves Chapdelaine et résolu que ce Conseil accorde une somme de mille cinq cents dollars (1 500 \$) au Service d'entraide de Saint-David pour l'année 2020 et affecte cette dépense au poste budgétaire 02-190-00-999.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2020-12-219

Autorisation pour installation de compartiments à colis par Postes Canada

Considérant la demande reçue de Postes Canada en lien avec un projet-pilote qui prévoit l'installation de compartiments à colis dans certaines municipalités;

Considérant que ces armoires à colis seront installées à proximité du kiosque postal situé près du 33, rue Principale;

Considérant que ces armoires seront mises à la disposition des personnes ayant un casier à l'intérieur du kiosque postal;

Considérant que l'inspecteur en bâtiment et en environnement confirme que l'installation projetée d'armoires à colis ne contrevient pas à la réglementation municipale;

En conséquence, il est proposé par Stéphane Mélançon, appuyé par Linda Cournoyer et résolu que ce Conseil autorise l'installation d'armoires à colis à proximité du kiosque postal par Postes Canada.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2020-12-220

#### Déclaration à titre de Municipalité alliée contre la violence conjugale

Considérant que la *Charte des droits et libertés de la personne* reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne (article 1);

Considérant que c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes et, qu'en 2014, les services de police du Québec ont enregistré 18 746 cas d'infraction contre la personne en contexte conjugal;

Considérant que le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale;

Considérant qu'il existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes;

Considérant que malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité;

Considérant que lors des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence faite aux femmes du 25 novembre au 6 décembre, des actions ont lieu à travers le Québec;

Considérant que comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale;

Il est proposé par Colette Lefebvre-Thibeault, appuyé par Pier-Yves Chapdelaine et résolu de proclamer Saint-David municipalité alliée contre la violence conjugale.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2020-12-221

#### Forfait publicitaire offert par CJSO 101,7 FM

Considérant qu'à l'occasion de son 75<sup>e</sup> anniversaire, CJSO sollicite l'appui financier de la Municipalité pour poursuivre son travail;

Considérant qu'un appui financier de notre Municipalité permettra à CJSO de consolider ses efforts pour assurer une couverture sans cesse plus complète des activités et de l'information sur le territoire et de mener à nouveau l'été prochain une tournée des municipalités de la MRC,

Considérant que les forfaits offerts incluent une banque de messages publicitaires qui peuvent être utilisés au gré des besoins au cours de l'année;

En conséquence, il est proposé par Robert Émond, appuyé par Linda Cournoyer et résolu que ce Conseil accorde un montant de 1 000 \$ pour l'achat du forfait 4 offert par CJSO 101,7 FM qui prévoit 35 occasions de 30 secondes ou 45 occasions de 15 secondes et inclut une émission La Tribune en direct de notre municipalité durant l'été 2021.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2020-12-222

Identification des priorités d'actions 2021-2022 pour la Sûreté du Québec

Considérant que les membres du Comité de sécurité publique (CSP) de la MRC de Pierre-De Saurel doivent définir les priorités d'intervention de la Sûreté du Québec sur le territoire de la MRC;

En conséquence, il est proposé par Gilles Hébert, appuyé par Stéphane Mélançon et résolu de transmettre au Comité de sécurité publique de la MRC les priorités d'actions de la SQ suggérées par le Conseil de la Municipalité de Saint-David pour 2021-2022 :

- Augmentation de la présence policière sur tout le territoire afin de faire appliquer la réglementation relative à la circulation lourde et les limites de vitesse, particulièrement aux entrées du périmètre urbain;
- Intervention musclée contre la culture de cannabis;
- Travail de prévention à l'école et au centre récréatif.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2020-12-223

Mandat pour la préparation et la gestion de l'appel d'offres en lien avec les travaux de pavage prévus pour l'année 2021

Considérant que des travaux de pavage sont prévus dans divers rangs au cours de l'année 2021;

Considérant que ces travaux nécessitent la préparation et la gestion d'un d'appel d'offres;

Considérant l'offre de service soumise par LB-INFRA-Conseils inc.;

Il est proposé par Colette Lefebvre-Thibeault, appuyé par Pier-Yves Chapdelaine et résolu que ce conseil retienne l'offre numéro 2020-023 présentée par LB-INFRA-Conseil inc., au montant de 4 000 \$ plus taxes, pour la préparation des documents d'appel d'offres et la gestion d'un appel d'offres en lien avec les travaux de pavage prévus pour l'année 2021 et affecte cette dépense au poste budgétaire numéro 02-320-00-411.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2020-12-224

Autorisation en lien avec le déneigement d'un passage entre la rue Théroux et la cour de l'école Monseigneur-Brunault

Considérant la demande de collaboration reçue de la direction de l'école Monseigneur-Brunault concernant le déneigement d'un passage entre la rue Théroux et la cour d'école afin d'accroître la sécurité des élèves;

Considérant que l'entrepreneur chargé du déneigement des stationnements des édifices municipaux a été consulté et qu'il se dit disponible pour effectuer le déneigement de l'emplacement indiqué par la direction de l'école, et ce, sans frais;

En conséquence, il est proposé par Linda Cournoyer, appuyé par Robert Émond et résolu que ce Conseil autorise Ferme des Potvin inc. a effectué le déneigement d'un passage entre la rue Théroux et la cour d'école pour la saison 2020-2021.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2020-12-225

Octroi du contrat pour l'aménagement de la cuisine à la salle communautaire

Considérant la demande d'offre de service transmise à quatre entreprises pour la fabrication et l'installation des armoires requises pour la cuisine de la salle communautaire;

Considérant qu'une seule entreprise a répondu à cette demande;

En conséquence, il est proposé par Gilles Hébert, appuyé par Colette Lefebvre-Thibeault et résolu que ce Conseil octroie le contrat pour l'aménagement de la cuisine de la salle communautaire à Cuisines ArmoBen, au coût de 6 730 \$ plus taxes, et affecte cette dépense au poste budgétaire numéro 03-310-10-000.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2020-12-226

Installation de branchements pour groupe électrogène mobile à trois immeubles

Considérant l'aide financière obtenue de l'Agence municipale de financement et de développement des centres d'urgence 9-1-1 du Québec en soutien des actions de préparation aux sinistres;

Considérant que cette aide financière a été accordée pour l'installation de branchements permettant l'utilisation d'un groupe électrogène mobile à trois bâtiments municipaux;

Considérant que le coût de ces branchements est estimé à 17 400 \$ plus taxes;

En conséquence, il est proposé par Stéphane Mélançon, appuyé par Gilles Hébert et résolu que ce Conseil octroie le contrat pour l'installation de ces branchements aux Entreprises d'électricité D.A. inc. et affecte cette dépense au poste budgétaire numéro 03-310-10-000.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2020-12-227

Achat d'un groupe électrogène mobile pour mesures d'urgence

Considérant l'aide financière obtenue de l'Agence municipale de financement et de développement des centres d'urgence 9-1-1 du Québec en soutien des actions de préparation aux sinistres;

Considérant que cette aide financière a été accordée pour l'acquisition d'un groupe électrogène mobile permettant de desservir les bâtiments municipaux qui ne sont pas équipés d'un groupe électrogène fixe;

Considérant l'offre obtenue de Groupe Maska inc. pour la fourniture d'une génératrice PTO Mecc Alte;



En conséquence, il est proposé par Pier-Yves Chapdelaine, appuyé par Linda Cournoyer et résolu que ce Conseil autorise l'achat de l'équipement décrit sur l'offre QT-01120-2 présentée par Groupe Maska inc., au coût de 7 026,01 \$ plus taxes, et affecte cette dépense au poste budgétaire numéro 03-310-30-000.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2020-12-228

Installation de caméras supplémentaires à l'édifice municipal et au Centre récréatif

Considérant que des actes visant à endommager des biens de la Municipalité ont été constatés au cours des derniers mois;

Considérant que ce Conseil souhaite accroître la sécurité des gens à proximité des bâtiments municipaux;

Considérant les offres de service obtenues de Desmarais Protection Électronique pour l'ajout de caméras extérieures et la relocalisation du clavier du système d'alarme à l'hôtel de ville;

En conséquence, il est proposé par Robert Émond, appuyé par Colette Lefebvre-Thibeault et résolu que ce Conseil autorise l'installation de caméras supplémentaires au Centre récréatif et à l'édifice municipal ainsi que les travaux requis à l'hôtel de ville décrits aux offres de Desmarais Protection Électronique pour un montant de 2 817,48 \$ incluant les taxes et affecte cette dépense aux postes budgétaires numéros 02-130-00-522 et 03-310-30-000.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2020-12-229

Offre de service pour la vérification de la précision du débitmètre des eaux usées

Considérant l'offre de services professionnels obtenue de SIMO Management inc. pour la vérification de la précision du débitmètre des installations d'eaux usées au montant de 1 200 \$ excluant les taxes;

Considérant que les équipements de mesure de débit de nos installations doivent être vérifiés annuellement afin de répondre aux différentes obligations gouvernementales;

Considérant que l'acceptation de cette offre devait être acheminée rapidement afin de réserver une date pour la réalisation de la vérification requise;

En conséquence, il est proposé par Stéphane Mélançon, appuyé par Linda Cournoyer et résolu que ce Conseil entérine la décision de la direction générale d'accepter l'offre soumise par SIMO Management inc. et affecte cette dépense au poste budgétaire numéro 02-415-00-526.

Adopté à l'unanimité des conseillers et conseillères présents.

2020-12-230

Approbation du budget 2021 de l'Association des Loisirs de Saint-David

Considérant qu'une copie du budget 2021 de l'Association des Loisirs de Saint David a été remise aux membres du Conseil;

Il est proposé par Colette Lefebvre-Thibeault, appuyé par Gilles Hébert et résolu que ce Conseil donne son approbation au budget 2021 de l'Association des Loisirs de Saint-David inc. adopté par l'organisme le 17 novembre dernier.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

Le maire mentionne que le Conseil municipal n'a pas reçu de questions par courriel ou par téléphone.

2020-12-231

Levée de la séance

Il est proposé par Robert Émond, appuyé par Linda Cournoyer que la séance soit levée.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

Les résolutions consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une conformément à l'article 142 du Code municipal du Québec (L.R.Q., c. C-27-1).

---

Maire

---

Directrice générale et secrétaire-trésorière